



Des services d'apprentissage du français en milieu de travail adaptés à vos besoins

Les services de francisation en milieu de travail visent à aider votre entreprise à :

- Déterminer les besoins et les objectifs de votre projet et obtenir de l'information sur les cours offerts ;
- Élaborer et réaliser votre projet afin de faciliter l'apprentissage du français dans votre entreprise, pendant les heures de travail rémunérées ;

 Consultez la section [Offrir un cours de français en entreprise](#) du site Québec.ca pour obtenir plus de détails. Pour accéder à ce service, votre entreprise peut choisir le partenaire en vérifiant les choix disponibles. Ce partenaire pourra vous accompagner, préciser vos besoins et planifier les cours de français.

Services offerts en collaboration avec les partenaires de francisation du secteur public actuellement mandatés par Francisation Québec

Cours de français général

- Permettent une progression mesurable des connaissances en français pour des travailleuses et travailleurs, selon [l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français](#) (Échelle) ;
- Sont planifiés et mis en œuvre grâce au [Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec](#) ;
- Contribuent à la progression et à la rétention en emploi, dans le but d'assurer une pleine participation en français à la société québécoise.
- Cette offre de services est encadrée par le [Programme québécois d'apprentissage du français \(PQAF\)](#).

Cours offerts à temps partiel

- **Principalement à distance**, en mode hybride ou en présentiel (de manière exceptionnelle) ;
- D'une **durée de 4 heures par semaine** et par **session de 10 semaines** ;
- Par **groupes composés minimalement de six travailleuses et travailleurs** qui proviennent de diverses entreprises et avec un niveau de connaissance du français similaire.

Aide financière pour les entreprises de moins de 100 personnes salariées — Allocation à la persévérance

L'aide financière incitative pourrait être offerte à certaines entreprises sous forme d'allocation à la persévérance, d'un montant de 1 200 \$ par travailleuse ou travailleur, en vertu des normes établies par Francisation Québec dans le [Programme québécois d'apprentissage du français \(PQAF\) — Aide financière](#).
L'aide prévoit un plafond de 20 000 \$ par année financière et par entreprise.

Conditions

- Une entreprise de moins de 100 personnes salariées et qui est admissible à l'aide financière met en place, grâce à un partenaire, un cours de francisation en milieu de travail (FMT) ;
- L'entreprise libère et rémunère ses travailleuses et travailleurs pendant toutes les heures de cours ;
- Selon le rapport de fin de formation fourni par le partenaire, les travailleuses et travailleurs ont respecté les consignes d'assiduité (maximum de quatre heures d'absence) et ils ont terminé l'ensemble des séances de la session.

Autres outils et services d'apprentissage du français disponibles pour vos travailleuses et travailleurs

Description

Ressource en libre accès : le *Référentiel québécois de profils de compétences en français de métiers et professions (Référentiel)*

- Le [Référentiel](#) a été élaboré par le gouvernement du Québec en collaboration avec l'Université de Montréal. Il est un outil indispensable pour les cours de français en milieu de travail. C'est un ensemble structuré de profils langagiers. Chaque profil décrit :
 - Des tâches langagières en emploi d'un métier ou d'une profession ;
 - Un niveau de compétence en français dans une ou plusieurs des quatre compétences langagières (compréhension orale, production orale, compréhension écrite et production écrite) minimalement requises pour accomplir chaque tâche du profil ;
 - Des niveaux de compétences en français dans les quatre compétences langagières minimalement requis pour accomplir l'ensemble des tâches du profil.

Depuis 2025, le ministère de la Langue française publie sur Québec.ca des profils de différents métiers et professions.

- Les 140 premiers profils disponibles concernent les [catégories FEER 5 et 4](#) de la [Classification nationale des professions 2021](#), soit les métiers sans exigence de formation scolaire et les métiers qui nécessitent un diplôme d'études secondaires ou plusieurs semaines de formation en cours d'emploi.

Offre de services d'apprentissage du français aux personnes

- En dehors des heures de travail, vous pouvez inciter vos travailleuses et travailleurs à consulter la section [Apprendre le français](#) sur [Québec.ca](#) pour prendre connaissance de l'offre de cours de français du gouvernement et pour faire une demande d'admission.
- Ces cours se donnent par une enseignante ou un enseignant, en classe ou à distance en formule synchrone.

- Aide financière pour les personnes immigrantes, à certaines conditions



Service d'apprentissage du français général de stade débutant : Apprentissage du français en ligne	
• Inscription libre, facile et sans délai ; • Niveaux 1, 2 et 3 ; • Apprentissage autonome, sans horaire fixe ; • Cette ressource peut être utilisée en même temps qu'un cours donné par une enseignante ou un enseignant.	• Initiation au français dans des situations de la vie courante au Québec • Outil d'aide à la prononciation
Service d'apprentissage du français général de stade intermédiaire ou avancé : Francisation en ligne	
• Inscription à l'aide de la demande d'admission ; • Apprentissage autonome avec ou sans tutorat ; • Amélioration du français dans des situations de la vie courante au Québec ; • La formule sans tutorat peut être utilisée en même temps qu'un cours donné par une enseignante ou un enseignant.	• Niveaux 5 à 8 (tutorat possible) • Niveaux 9 et 10 : tutorat obligatoire, se destinent à des apprenants visant ou ayant un poste de hauts niveaux qui exigent la maîtrise de la communication orale ou écrite
Activités d'apprentissage du français dans des domaines d'emploi spécifiques : Références francisation	
• Accès libre en tout temps, aucune inscription requise ; • Apprentissage autonome ; • Amélioration du français pour la formation professionnelle ou la progression en emploi ; • Cette ressource peut être utilisée en même temps qu'un cours donné par une enseignante ou un enseignant.	Plusieurs domaines : • Français de la comptabilité • Français de la cuisine et de la restauration • Français de la transformation alimentaire • Français des TIC • Français pour le personnel en éducation à l'enfance • Français pour le personnel préposé aux bénéficiaires • Français pour le tourisme et le commerce
Exercices complémentaires en grammaire pour tous les stades Banque de ressources en ligne (sur Références Francisation)	Recueil de références vers des sites externes au Ministère.
Activités d'initiation au français pour les petites entreprises	
Offertes par Francisation Québec, dans le cadre d'ententes conclues avec des organismes partenaires	
• Activités de jumelage linguistique et de mentorat, ou autres initiatives visant à encourager l'usage et l'apprentissage du français, organisées au sein de l'entreprise ; • Encouragent l'usage du français en milieu de travail, notamment dans les services à la clientèle au sein des petites entreprises, par exemple, dans le commerce de détail, l'hébergement ou la restauration ; • Favorisent les relations interpersonnelles ; • Renforcent la confiance des travailleuses et travailleurs qui y participent ; • Incitent les participantes et les participants à s'intéresser à poursuivre vers l'offre régulière de Francisation Québec. Ces activités sont encadrées dans le volet 2 du Programme de soutien à la francisation.	
Services complémentaires à Francisation Québec	
Possibilité de participer à des projets d'apprentissage du français avec les comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO), lorsque votre entreprise exerce dans un secteur d'activité couvert par un comité sectoriel de main-d'œuvre. • Votre entreprise peut bénéficier, sous diverses conditions, d'aides financières pour l'apprentissage du français en entreprise en participant à un projet porté par un CSMO. • Les entreprises ne peuvent pas bénéficier des programmes du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). Elles doivent passer par l'offre de promoteurs collectifs, comme les CSMO. Une entreprise peut participer aux projets des promoteurs collectifs indépendamment de leur masse salariale. Cependant, les entreprises ayant une masse salariale supérieure à 2 M\$ peuvent déclarer leurs dépenses de formation en francisation, pour les montants non subventionnés, à titre de dépenses admissibles à la <i>Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre</i> (Loi sur les compétences).	
Services en cours de développement	
Des travaux sont en développement pour rendre disponibles des cours de francisation en milieu de travail spécialisés par domaine d'emploi et d'éventuels projets de cours de français orientés à des objectifs spécifiques liés à l'emploi.	